

RENOVATION DU CLOCHER DE L'EGLISE



Lors de l'élaboration du budget 2016, Le Conseil Municipal y a inscrit la rénovation du clocher de l'Eglise. Par cette décision il a pris ses responsabilités : il n'était en effet pas question de se lancer dans la construction d'une salle communale et laisser notre

patrimoine se dégrader. Après appel à concurrence, c'est l'entreprise CZR FISCHER qui a été retenue. Le montant de la dépense s'élève à **79 500 € HT** et concerne les travaux de charpente, de menuiserie et bien sûr la couverture en ardoises.

Les dossiers de demandes de subventions ont été montés et transmis aux financeurs potentiels. Les montants attendus sont les suivants :

⇒ Région GRAND EST :	16 000 €
⇒ CCRS (Comcom Saverne) :	1 200 €
⇒ ENTRAIDE SOLIDARITE PROTESTANTE :	8 000 €
⇒ Réserve Parlementaire (Mme KELLER Sénatrice) :	3 400 €
⇒ VALORISATION du PATRIMOINE :	7 000 €
soit au total	35 600 €

Démarrage des travaux : **courant 4^{ème} trimestre 2016**

FETE DU 03 JUILLET 2016 (INAUGURATION LGV) :
LE BILAN

Inutile de revenir sur le succès qu'a remporté cette manifestation, ni sur les retombées « médiatiques » pour le village.

Le Comité de pilotage s'est réuni en Août 2016 pour faire le bilan financier et répartir les bénéfices comme suit :

Association PRO DAUBENSCHLAG :	100 €
CLUB VOSGIEN :	200 €

pour avoir mis à disposition son chapiteau (monté et démonté)

Cercle ferroviaire de la Licorne de Saverne :	772 €
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers :	772 €
Donneurs de Sang Bénévoles d'Ernolsheim :	772 €
Association de Pêche et de Pisciculture d'Ernolsheim :	772 €

Le Maire au nom du Conseil Municipal et particulièrement au nom de la Commission des Fêtes a vivement remercié les Présidents et leurs bénévoles pour leur engagement et leur savoir-faire manifestés à côté de la commune. Celle-ci a investi 1000 € dans l'opération.



A signaler aussi que les 4 associations ont décidé de reverser chacune **22 €** des 772 € aux élèves du RPI pour leur contribution.

VENTE DU RAPPE

Vous l'avez probablement remarqué, le RAPPE a été mis officiellement en vente.

Ce sont les agences « CENTAURE » et « HERTRICH » qui ont eu mandat pour réaliser cette vente.

Auparavant, les diagnostics obligatoires ont été réalisés.

LOTISSEMENT

Ca y est, le lotissement est pratiquement « complet ». Seul un lot est encore disponible. Une grande majorité des résidences est désormais habitée.

La voirie a été enrobée.

Le Conseil municipal lors de la séance du 5 septembre 2016 a donné l'autorisation au Maire de procéder à la phase « rétrocession » car, rappelons-le, jusqu'à cette rétrocession le lotissement est sous la gouvernance de la SAREST.

Des réserves sont d'ores et déjà définies et figureront au dossier.

Le projet d'aménagement du terrain à côté du cimetière peut maintenant être lancé.

COMMISSION SECURITE

1) Réalisations (en cours) :

- Création de zébras pour matérialiser l'arrêt de bus des écoliers dans la rue de Monswiller.
- Remplacement de panneaux indicatifs délavés ou en mauvais état dans la rue principale et la rue St Michel.
- Panneau d'interdiction de stationner, dans la rue principale après le lavoir sud

2) La commission « sécurité » s'est réunie en septembre pour réfléchir aux solutions qui pourraient permettre de réduire la vitesse dans certaines rues de la commune.

Des pistes se sont faites jour. Elles font l'objet d'analyses plus détaillées (coût, faisabilité etc.) et elles seront proposées aux riverains concernés.

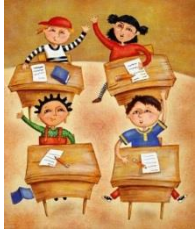


INFORMATIONS ECOLE

Equipement :

La commune a effectué quelques achats pour la rentrée scolaire :

- Des tours en plastique avec plusieurs casiers pour rangement
- Remplacement de deux rideaux blancs pour protéger les enfants du soleil



Arrêts de bus :

- Depuis la rentrée scolaire, le Conseil Départemental a accepté le principe de deux arrêts de bus pour les enfants du RPI au départ le matin et l'après-midi. Un arrêt est situé au lavoir Nord et l'autre Rue de

Monswiller. Gageons que cette nouvelle organisation évitera les stationnements intempestifs sur les trottoirs et limitera le nombre de voitures lors des départs du bus scolaire.

Réforme des rythmes scolaires et périscolaire : prise en charge des frais :

- Dans le BIC d'avril 2016, nous vous informions que la commune avait pris en charge en 2014 et en 2015, les dépenses liées au temps de présence supplémentaire de 45 mn des enfants fréquentant le périscolaire.

Les frais payés par la Commune étaient compensés par l'attribution d'un fonds, dit « fonds d'amorçage. Ce fonds n'étant plus versé en 2016, le conseil municipal en sa séance du 5 Septembre 2016 a décidé la non reconduction de cette prise en charge qui incombera donc aux parents

FLEURISSEMENT

L'objectif « Première Fleur » est en bonne voie.

Notre commune a été retenue par le Jury Départemental pour être présentée au Jury Régional en vue de l'obtention d'une première fleur.

Elle a également été récompensée par un deuxième prix décerné par le Jury Départemental dans la catégorie « de 301 à 1000 habitants ».



La motivation de la commission « fleurissement-propreté » est intacte.

Elle remercie tous ceux et celles qui ont participé au fleurissement du village et compte sur eux pour renouveler leur contribution en 2017. Elle espère aussi que d'autres habitants s'associeront à la démarche afin de mettre toutes les chances de son côté.

Les remerciements de la commission vont également aux riverains qui ont assuré l'arrosage et l'entretien des plantes.

Le thème « TGV » est reconduit en 2017.

Rendez-vous, l'année prochaine !

FLEURISSEMENT PAR LES PARTICULIERS

Après une pose d'une année et suite à la fusion des deux Agences de Développement touristique (67 et 68), le fleurissement par les particuliers est à nouveau susceptible d'être primé.

La commission « fleurissement-propreté » a déposé quatre dossiers de maisons remarquablement fleuries de la commune. Il appartiendra au jury d'arrondissement et au jury départemental de trancher.

JOURNEE CITOYENNE

Après le succès remporté en 2016, la journée citoyenne sera reconduite en 2017. Celle-ci présente un atout supplémentaire dans le cadre de la propreté du village et du fleurissement.

INFOS BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture **depuis le 1^{er} septembre 2016**

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
18h à 19h	14h à 16h 19h à 20h	16h à 18h	14h à 17h

L'échange avec la BDBR est prévu le 28/10/2016.

Pour tout souhait particulier, faire la demande à l'équipe de la bibliothèque

Cotisation annuelle :

A partir de 18 ans : 6 € pour les habitants d'Ernolsheim-lès-Saverne et 7 € pour les habitants extérieurs.



Expo photos : L'exposition photos sur « Le tunnel d'Ernolsheim de 2009 à nos jours » par Etienne VOLLMAR a été close. Elle a remporté un vif succès.

SITE INTERNET - www.ernolsheim.fr



Le site internet de la commune réunit de nombreuses rubriques permettant à ses visiteurs de mieux connaître la vie du village.

Ainsi vous pourrez suivre le déroulé des manifestations organisées par la commune dans l'onglet "vie municipale -> Le Fil".

Vos démarches administratives seront facilitées en suivant l'onglet "Vie municipale -> Démarches et formalités"

Afin de mettre à jour le contenu réservé à chacune des associations du village, les responsables sont invités à transmettre les éventuelles modifications à : stephane.pouvil@orange.fr

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

- **Dimanche 27 novembre**, entrée dans le temps de l'Avent par une célébration œcuménique à 10h30 avec le curé Claude Breese et la pasteur Carole Arbogast.

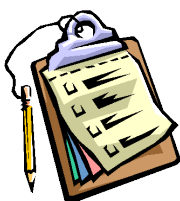
- **Dimanche 11 décembre à 17h**, concert ABM.

- **Dimanche 18 décembre à 18h**, fête de Noël des enfants et distribution des cadeaux par la commune.

DANS VOS AGENDAS : 4^{ème} trimestre 2016

Les manifestations à venir :

- **Dimanche 2 octobre** : sortie vin nouveau du CVE
- **Vendredi 4 novembre** : après-midi récréative des séniors
- **Samedi 5 et dimanche 6 novembre** : Formation PSC1 de 8h30 à 13h
- **Dimanche 13 novembre** : repas choucroute par le FCE
- **Samedi 19 et dimanche 20 novembre** : distribution de calendrier par les donateurs de sang
- **Dimanche 20 novembre** : sortie du FCE
- **Lundi 21 novembre** : réunion de préparation du calendrier 2017
- **Jeudi 24 novembre** : Don de plasma
- **Samedi 26 novembre** : fête familiale de l'amicale des anciens SP
- **Samedi 3 décembre** : AG du Sparclub et téléthon
- **Dimanche 11 décembre** : Concert de l'ABM à l'église à 17 h
- **Dimanche 18 décembre** : fête des enfants à l'église à 18 h
- **Vendredi 30 décembre** : Don du sang



FORMATION PSC1



La formation PSC1 (Prévention Secours Civique de niveau 1) se poursuit.

Ainsi, le WE du 5 et 6 novembre est programmé la 3^{ème} séance. L'objectif est de former 10 personnes/année, en priorité des bénévoles d'associations.

Devant le risque actuel des atteintes aux personnes et l'absolue nécessité de savoir pratiquer les premiers gestes de secours, l'accès à cette formation en 2017 à tout citoyen d'Ernolsheim est à l'étude. Les modalités seront communiquées le moment venu et après validation du projet par le conseil municipal.

INFOS UTILES / DECHETS VERTS

Comme tous les ans l'équipe municipale reconduit l'opération « déchets verts ».

Ceux-ci pourront être ramenés à l'endroit de la collecte, rue de Monswiller les :

Samedi : 15 octobre
de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

Samedi : 5 novembre
de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h



CHASSE : Saisons 2016/2017 – Date des BATTUES

PLAINE : Dimanche	16/10 - 13/11 - 11/12
FORET : Samedi	05/11 - 26/11 - 17/12 07/01 - 28/01

NOEL



Après les nouveautés de 2015, d'autres illuminations et décorations sont à la réflexion de la commission « fêtes » pour un Noël encore plus beau.

EXPOSITION FRUITS

L'association des producteurs de fruits, se voit contraint d'annuler son exposition prévue le 9 octobre, en raison du manque de fruits lié à la sécheresse de cette année.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous avez eu 18 ans en 2016

Il faut donc s'inscrire **au plus tard le 31 décembre 2016 sur les listes électorales afin de pouvoir voter en 2017.**



Le formulaire d'inscription est à retirer à la mairie.